

L'ASP fondatrice à domicile



accompagnement  développement des soins palliatifs

*J'ai fait appel
aux bénévoles pour être
accompagnée par
quelqu'un qui va aller
à mon rythme.*

Sylvia, 35 ans

L'ASP fondatrice à domicile **propose un accompagnement** aux personnes vivant avec une maladie grave, évolutive ou en fin de vie et à leurs proches. Cette **présence** et cette **écoute** sont assurées par des accompagnants bénévoles sélectionnés, formés et encadrés par l'Association, conformément à la loi du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs.

L'ASP fondatrice à domicile **collabore avec des services d'hospitalisation**

à domicile (HAD) et des réseaux de soins palliatifs, avec lesquels elle est liée par des conventions.

Les HAD ainsi que les réseaux permettent une action collective des professionnels pour le maintien à domicile de la personne malade. Ils peuvent solliciter des associations de bénévoles pour un accompagnement.

Cet accompagnement bénévole
permet d'apporter :

- au malade: une **présence** et
une **écoute** ;
- aux proches : un **temps**
de répit.

Les bénévoles interviennent en **binôme**, une semaine sur deux. Ils sont encadrés par un coordinateur et bénéficient d'une formation continue et d'un groupe de parole animé par un psychologue. Citoyens solidaires, ils respectent le **principe de confidentialité**. Ils ne se substituent en aucune façon avec les autres intervenants du domicile.

*Leur temps
d'accompagnement est
un temps d'échange,
de partage et d'ouverture
sur l'extérieur.*

Paul, 89 ans

■ 37-39 avenue de Clichy
75017 Paris
01 53 42 31 32
www.aspfondatrice.org  

■ ASP fondatrice
accompagnement à domicile
Paris : 06 09 43 75 22
Périphérie : 06 15 08 14 68



accompagnement  développement des soins palliatifs